

# Rapport de la commission du Conseil communal de Palézieux sur le préavis municipal 13 / 08

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission du Conseil chargée de l'étude du préavis municipal 13/08, s'est réunie le 7 octobre 2008 à 19.30 h. à la maison de Commune.

Les membres de la commission étaient les suivants :

- François Chamot
- Alain Widmann
- Nicolas Daepfen (rapporteur)

Monsieur Sylvain Dovat, Municipal, a répondu clairement et précisément aux différentes questions de la commission, nous le remercions pour le temps qu'il nous a consacré.

Pour constater de visu, l'ampleur des dégâts, la commission s'est rendue sur place en date du 13 octobre 2008 à 17.30 h.

Le chemin des Adoux, bien que réparé à plusieurs endroits, nous paraît praticable en l'état et la circulation n'est à notre avis pas dangereuse.

Le tronçon du chemin de la Chaussiaz, par contre, nous semble clairement détérioré et son exploitation à court terme, très probablement compromise.  
Nous sommes d'avis qu'une réfection de ce chemin est parfaitement justifiée.

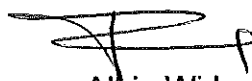
L'opportunité de réaliser la réfection de cette route en même temps que les Thioleyres n'est plus d'actualité puisqu'ils l'ont déjà faite sans nous sur leur territoire.

Par conséquent, la commission du Conseil ne peut que partiellement approuver la conclusion du préavis municipal 13/08 et doit donc vous recommander, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

1. de ne pas accorder à la Municipalité le crédit de 80'000.00 fr. pour la réfection de tronçons de route sur le chemin des Adoux et le chemin de la Chaussiaz.
2. de ne pas autoriser la Municipalité à financer ces travaux avec les liquidités de la caisse communale
3. de ne pas autoriser, le cas échéant, la Municipalité à emprunter ce montant aux meilleures conditions du marché.

Pour la commission du Conseil communal :

François Chamot



Alain Widmann



Nicolas Daepfen

